



CIC nanoGUNE et Donostia International Physics Center (DIPC) proposent un défi de bande dessinée et de science adressé 1) aux jeunes âgés de 14 à 18 ans, 2) aux personnes de plus de 18 ans. Dans le cadre du projet nanoKOMIK organisé par les deux centres en 2017 avec le cofinancement de la Fondation Espagnole pour la Science et la Technologie (FECYT), le défi a pour objectif de générer des histoires originales et des idées innovantes qui seront recrées plus tard dans une **bande dessinée participative de nanofiction**.

COMMENT CRÉER TA NANO-BANDE DESSINÉE

Le défi consiste à créer une histoire graphique sur un super-héros ou une super-héroïne de bande dessinée avec des « **nanopouvoirs** », c'est-à-dire des capacités ou des compétences sophistiquées acquises grâce à la nanoscience et à la nanotechnologie. Pour ce faire, tu dois savoir deux choses :

- **Comment créer le nanopouvoir** : Pour créer la force ou le don du personnage, il sera possible de consulter sur le site Web de nanoKOMIK des informations sur la manière dont la nanotechnologie est capable de modifier différentes propriétés des matériaux. Cette information, ou toute autre, gérée par l'auteur, servira d'inspiration pour créer un nanopouvoir.
- **Comment créer une BD** : Les instructions principales à suivre dans la création de la bande dessinée sont détaillées sur le site.

PARTICIPANTS

Le défi aura deux catégories :

- **Catégorie A** : dirigé aux jeunes âgés de 14 à 18 ans, plus particulièrement les jeunes nés entre 1999 et 2003. Il est possible d'y participer individuellement ou en groupe.
- **Catégorie B** : dirigé aux personnes âgés plus de 18 ans, plus particulièrement les personnes nés avant 1999. Il est possible d'y participer individuellement ou en groupe de co-auteurs.

Dans le deux catégories :

- Des personnes de toutes les nationalités peuvent participer.
- Les langues admises pour les ouvrages sont le basque, l'espagnol, le français et l'anglais.
- Chaque candidat pourra présenter jusqu'à deux histoires graphiques.

PRÉSENTATION DE LA BANDE DESSINÉE

Les personnages et le script devront être originaux, et la technique et le style seront libres, avec la possibilité de présenter des ouvrages en noir et blanc ou en couleur, complètement réalisés à la main ou moyennant la création ou avec des retouches par ordinateur. Cette BD devra être inédite et ne jamais avoir été primée dans d'autres concours.



GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DE ECONOMÍA, INDUSTRIA
Y COMPETITIVIDAD





Format et résolution

L'histoire BD sera adaptée aux proportions DIN-A avec un format maximum de A3 et minimum de A4. L'ouvrage sera numérisé et présenté avec une résolution de 300 ppp.

Longueur

- **Catégorie A** : La longueur minimal est 1 page et la longueur maximale es de 2 pages.
- **Catégorie B** : La longueur minimal est 2 pages et la longueur maximale es de 4 pages.

DÉLAIS DE PRÉSENTATION

Le délai d'inscription sera ouvert du **1^{er} avril au 11 juin 2017**. Tous les ouvrages reçus hors délai seront exclus systématiquement.

ENVOI DES OUVRAGES

Les ouvrages devront être présentés **directement sur le site** du **1^{er} avril au 11 juin 2017**.

Toutes les bandes dessinées participantes seront intégrées et visibles sur le site dès la fin du délai d'inscription.

PRIX

Les travaux présentés aspireront à plusieurs prix, en fonction de la catégorie.

- **Catégorie A**
 - **Premier prix** : valeur de 250 euros.
 - **Deuxième prix** : valeur de 150 euros.
 - **Catégorie B**
 - **Premier prix** : 500 euros.
 - **Deuxième prix** : 300 euros.
 - **Réalisation de la bande dessinée finale du projet nanoKOMIK** : les organisateurs du projet nanoKOMIK offriront au gagnant de la catégorie B, la possibilité de réaliser la bande dessinée finale de nanoKOMIK 2017. Si les deux parties parviennent à un accord sur les conditions spécifiques (rémunération, délais, licences, etc.) pour réaliser ce travail, l'auteur de la bande dessinée gagnante de la catégorie B verra son travail publié en quatre langues avec un tirage de 1 000 unités en basque et en espagnol).
 - **Prix du public** : 100 euros
- Tous les travaux, aussi bien de la **catégorie A** que de la **catégorie B** aspireront à ce prix. Ce prix sera décidé par vote du public grâce à la section qui sera habilitée à cet effet sur le site Web.

Le jury pourra déclarer désert tout prix, sauf le prix du public.



GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DE ECONOMÍA, INDUSTRIA
Y COMPETITIVIDAD





JURY

Le comité organisateur, composé des responsables du projet, est chargé de nommer les membres du jury, qui sera composé de cinq personnes. En fonction du nombre de travaux reçus dans les deux catégories du défi nanoKOMIK 2017, le comité organisateur pourra décider de mettre en place deux jurys indépendants.

Ce ou ces jurys définiront, lors de leur première réunion, les critères spécifiques de ponctuation et d'évaluation des travaux participants. Le jury axera son évaluation sur l'imagination et l'originalité pour créer l'histoire graphique, et pas exclusivement sur l'excellence des dessins.

CONTACT

En cas de doute ou de question, merci de contacter l'organisation à :

info@nanokomik.com

Amaia Arregi

DIPC

Tel. 943015893

Itziar Otegui

CIC nanoGUNE

Tel. 943574024



GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DE ECONOMÍA, INDUSTRIA
Y COMPETITIVIDAD





Conditions juridiques

CIC nanoGUNE et DIPC ne pourront en aucun cas être considérées responsables des problèmes pouvant survenir dans l'envoi du matériel pour des raisons de virus ou autres incidents.

Ces Bases doivent obligatoirement être acceptées pour pouvoir participer au défi, et donc, pour pouvoir aspirer aux prix. Toute inobservance des conditions établies dans ces Bases par les participants annulera systématiquement le présent défi.

Les bandes dessinées ne doivent en aucun cas être de simples traductions ou des ouvrages dérivés d'une autre bande dessinée quelconque éditée à l'origine dans une autre langue par des auteurs autres que les participants. Quoi qu'il en soit, la collaboration de tiers sera admise dans le cadre de l'aide à la traduction des contenus de la bande dessinée dans l'une des langues acceptées dans ce défi.

Droits d'auteur

En présentant la bande dessinée au défi, les participants garantissent qu'ils n'apporteront aucun matériel susceptible de porter atteinte d'une quelconque manière aux droits de propriété intellectuelle ou industrielle de tiers ; en ce sens, ils dégagent le DIPC et CIC nanoGUNE de toute responsabilité liée à l'inobservance d'une norme quelconque ou à la violation des droits de tiers par les participants qui assument l'obligation d'exempter DIPC et CIC nanoGUNE de toute responsabilité dans ces cas.

Les participants au défi cèdent à DIPC et à CIC nanoGUNE les droits d'exploitation des bandes dessinées présentées, dont les droits d'utilisation, de diffusion, de distribution, d'exhibition, de communication publique, de publication et de reproduction sur internet ou sur tout autre support audiovisuel, exposition ou exhibition des bandes dessinées participantes, ainsi que le droit de transformation, dans la mesure nécessaire pour réaliser des montages plus courts des bandes dessinées ou les éditer en combinaison avec d'autres bandes dessinées. Cette cession sera faite gratuitement et de manière non exclusive, au niveau mondial.

Par ailleurs, les organisateurs se réservent le droit d'utiliser les bandes dessinées sélectionnées et reçues à des fins de promotion et/ou de diffusion. Toute utilisation des bandes dessinées à des fins non liées au présent alinéa sera soumise à l'autorisation correspondante de l'auteur.

Les ouvrages primés au préalable ne seront pas acceptés. Par ailleurs, les bandes dessinées ne doivent pas porter atteinte à l'intégrité ou à la bonne réputation des personnes physiques ou morales.

Suite à la cession des droits d'exploitation des bandes dessinées présentées, DIPC et CIC nanoGUNE sont autorisés, mais non pas obligés de diffuser ou de publier les bandes dessinées sur internet ou sur tout autre support audiovisuel, exposition ou exhibition.

Au terme du défi, les bandes dessinées que l'organisation estime appropriées seront disponibles sur le site www.nanokomik.com, dans les réseaux sociaux de nanokomik et sur les sites internet de DIPC et de CIC nanoGUNE destinés à la diffusion scientifique jusqu'à ce que les organisateurs l'estiment nécessaire.

Clauses finales

La participation au défi implique l'acceptation des présentes bases. Le DIPC et CIC nanoGUNE prendront leurs décisions dans les cas imprévus pouvant survenir et n'étant pas mentionnés dans les présentes bases.

Les organisateurs ne sont pas responsables des bandes dessinées qui ne peuvent pas être vues pour des problèmes techniques. La participation au défi est interdite aux membres du jury.

DIPC et CIC nanoGUNE ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou du retard d'une participation quelconque en cas d'interruption, d'indisponibilité temporaire ou de manque de continuité de fonctionnement, de problème de transmission, de perte d'information, de fraude, d'erreurs du réseau, de problème de fonctionnement du logiciel, d'erreur d'accès, de communication de réponse ou d'altération du défi pour des problèmes techniques ou d'une autre nature échappant au contrôle ou imputables aux opérateurs de réseau, aux prestataires de services intermédiaires ou à des tiers.

DIPC et CIC nanoGUNE pourront réaliser les vérifications nécessaires sur l'identité des participants avec les documents officiels (carte d'identité, passeport, etc.).



GOBIERNO DE ESPAÑA

MINISTERIO DE ECONOMÍA, INDUSTRIA Y COMPETITIVIDAD





Conformément à la Loi Organique 15/1999 en date du 13 décembre, les participants sont informés que leurs données seront recueillies dans les fichiers propriétés de Donostia International Physics Center (DIPC) et de CIC nanoGUNE respectivement. L'objectif de ces fichiers est la diffusion et la gestion des événements de divulgation scientifique organisés par le DIPC, CIC nanoGUNE et/ou d'autres entités collaboratrices. Comme le prévoit la Loi, ils pourront exercer leurs droits d'accès, de modification, d'annulation et d'opposition en s'adressant par écrit à :

- DIPC, soit par courrier postal à P^o Manuel Lardizabal 4, 20018 Donostia-San Sebastián (Gipuzkoa), soit par courrier électronique à outreach@dipc.org.
- CIC nanoGUNE, soit par courrier postal à Avenida de Tolosa 76, 20018 Donostia-San Sebastián (Gipuzkoa), soit par courrier électronique à com@nanogune.eu.



GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DE ECONOMÍA, INDUSTRIA
Y COMPETITIVIDAD

FECYT



FUNDACIÓN ESPAÑOLA
PARA LA CIENCIA
Y LA TECNOLOGÍA

